



Compte Rendu de réunion du CDAM

Le Mardi 17 Septembre 2022 à Villeneuve Loubet

Cette réunion était ouverte aux clubs.

Etaient présents pour le Comité Directeur : Y. BERNIER, JR. BLAIVE, M. DORDOR, D. GAIMARD, G. GONZALES, B. GROSSO, N. IONNIKOFF, G. LONGETTI, N. MICHELET, S. PROUST, F. SAVELLI et M. VASSALLO.

Excusés : P. BENATO, P. CRESTA, R. DEWARLINCOURT et O. PERRET

Clubs représentés : Antibes, CCCF, GSEM, Grasse, Le Cannet, Mouans Sartoux, Stella Menton/Roquebrune, Trinité, Vence, Villeneuve et Villefranche.

Approbation du compte rendu de la réunion du 17/05/2022

Il est demandé quelques détails à JR. BLAIVE à propos des Inter Comités les 24/26 Juin au Cannet, qui précise que tout s'est très bien passé et que les participants du CD ont obtenu de bons résultats.

Aucune remarque n'étant formulée ... **le CR est approuvé à l'unanimité**

Ordre du jour :

1) Infos du Président

Michel VASSALLO ouvre la séance en remerciant les clubs présents de reprendre le contact en ce début de saison, et le club de Villeneuve Loubet et sa Présidente qui nous accueillent.

Il demande d'entrée d'observer une minute de silence en hommage à notre collègue Philip CHAPELLE décédé récemment.

Il aborde ensuite les trois points suivants :

- **Venue d'Éric MASSON nouveau Directeur de la Ligue PACA :**
 - o Après que Gérard LONGETTI ait rappelé son entrevue avec Eric dans l'après-midi ce dernier se présente aux clubs : son parcours résumé débute comme dirigeant à Arles, puis il occupe un poste de salarié au CD13, et enfin au club d'Istres où il apprend la gestion d'un club Professionnel.
 - o Il définit ensuite de manière globale ses missions
 - Accompagnement des clubs via le CD06
 - Coordination Ligue/CD06 au travers de la convention (déjà existante)
 - Accompagnement de l'élite sportive au travers de l'ETR (Equipe Technique Régionale)
 - Référent régional détection, en lien avec O.PERRET pour le CD06

A une question posée au sujet de la possibilité de « délocaliser » les formations techniques (le fait de devoir passer plusieurs jours à FOS pose problème), Eric répond que pour le niveau d'IC (Initiateur de Club) il est effectivement souhaitable de faire des formations dans chaque département. La condition est d'avoir assez de candidats et un formateur local habilité disponible. Pour les diplômes de niveaux supérieurs (notamment l'AF) il va étudier la question sachant cependant que le calendrier fédéral est bien rempli.

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : chez M. VASSALLO Michel,

385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

- **Caravane du Sport**

- Michel VASSALLO indique que sur les 21 étapes proposées par le CDOS cet été 7 ont été assurées par la Tennis de Table : cinq par Martine DORDOR, une par le club de Mouans Sartoux et une par le club du CCCF.
- Gérard LONGETTI donne son avis sur ces données « statistiques » : en fait une dizaine de clubs auraient pu répondre présents pour animer ces manifestations qui se déroulaient pratiquement dans leurs communes.

En l'état actuel des choses la communication sur cet évènement est insuffisante pour que les clubs soient preneurs de l'animation lors du passage de la Caravane dans leur commune. Le CDAM devra donc faire un effort en la matière et Martine DORDOR, en relation étroite avec le CDOS aura pour charge de recueillir les lieux et dates de passage suffisamment à l'avance pour permettre la meilleure organisation possible.

- **Championnats de France Seniors à Antibes, 24/26 Mars 2023 :**

- Bernard GROSSO rappelle l'enjeu de cet évènement dans notre Département, montre le projet de l'affiche publicitaire et développe ensuite les besoins du club :
 - Besoin de bénévoles : 60 à 70 pour assurer l'ensemble des tâches organisationnelles
 - Achat de matériel : comme à chaque organisation de ce type le club concerné doit acheter les tables, séparations, tables d'arbitrage etc...et le club devra donc pouvoir « revendre » les 16 tables nécessaires à la compétition. Il comptera une nouvelle fois sur les clubs du Département, voire de la Région.
 - Besoin du CDAM pour participer aux dépenses de fonctionnement :
 - **Les membres du Comité Directeur confirment l'aide proposée par le Bureau (5.000€), justifiée par les factures fournisseurs**
 - Besoin de remplir au maximum la salle pendant les 3 jours, d'où l'aide que le club va solliciter de la part de la Ligue. La discussion n'a pas encore commencé.

2) **Présentation des propositions du Bureau relatives à l'actualisation des tâches et responsabilités de certains membres du Comité Directeur, et dispositions diverses. En voici le résumé :**

- Proposition de nommer Nicole MICHELET Secrétaire Générale Adjointe pour seconder Gérard LONGETTI et permettre ainsi un meilleur contrôle du planning des différents responsables d'épreuves
- Proposition de confier à Rosine DEWARLINCOURT, Dominique GAIMARD et Stéphanie PROUST la gestion de toutes les compétitions Féminines
- Proposition de confier la gestion des finales par Catégories à Yves BERNIER, Nikita IONNIKOFF et Olivier PERRET
- Proposition de confier la gestion du Championnat Jeunes par Equipes au tandem Nikita IONNIKOFF-Olivier PERRET. Stéphanie PROUST leur sera associée pour son apprentissage des championnats par équipes.
- Proposition de confier la gestion de la coupe Promo Jeunes par Equipes à Gérard GONZALES
- Proposition de confier la gestion d'Evaluate PING au tandem Gérard LONGETTI- Olivier PERRET

Les autres postes de responsabilité restent identiques à ceux figurant actuellement sur le Site du CDAM, et Stéphanie PROUST continuera particulièrement à assister Nikita IONNIKOFF sur le championnat senior.

- Gerard LONGETTI fait aussi remarquer que la formation d'IC (relativement nouvelle) n'est pas mentionnée au niveau des aides du CDAM sur les formations. Cette formation coutant 100€ il propose une aide de 35€ de la part du CDAM, acceptée par les membres présents à la réunion, à valider également en réunion du CD du 13 septembre.

● **Toutes ces propositions sont validées par le Comité Directeur**

3) Attributions des salles pour les compétitions Départementales

- Nikita IONNIKOFF les rappelle, elles sont jointes au présent Compte Rendu
 - Les dates de réunions des membres du Comité Directeur sont les suivantes :
 - Les mardis 15 Novembre 2022, 7 Mars et 9 Mai 2023, toutes à Villeneuve
 - Le mardi 17 Janvier 2023, en principe à la Trinité, ouverte aux clubs (Galette des rois)

Une remarque est formulée sur le cumul de 2 compétitions jeunes le même jour : 1° Tournoi Jeunes Départemental et Grand Prix Jeunes Régional le 2 octobre, qui vont sans doute obliger des clubs à choisir l'une ou l'autre en fonction du nombre d'accompagnateurs disponibles. La densité du calendrier pose toujours problème !

4) Point sur la Commission CLUBS

- Gérard LONGETTI rappelle brièvement les opportunités pour les clubs d'obtenir des aides au travers de l'ANS ou des Conventions Tripartites
 - A ce propos Eric MASSON signale qu'il sera attentif aux clubs du CD concernés.
 - Il souligne aussi à l'importance qu'il accorde à la réussite de notre coopération avec l'USEP
- Suite à la diffusion des documents statistiques sur les évolutions de licences au sein des clubs sur les 10 dernières années la Commission Clubs du CD va se pencher sur les raisons des pertes sensibles enregistrées, le but étant d'encourager les clubs concernés à engranger des gains de licences.
 - L'objectif visé est de dépasser les 2.500 licenciés !

5) Point sur la mise à jour des règlements sportifs

- Nikita IONNIKOFF (Commission Sportive) signale que tous les règlements sont à jour.
- François SAVELLI (Commission Statuts et Règlements) indique que tous ces textes sont à l'étude dans sa commission et seront mis en Ligne sur le site le plus rapidement possible.
 - Nos deux responsables évoquent ensuite plusieurs points particuliers, notamment concernant les féminines et répondent aux questions des clubs.

6) Point sur le Championnat par Equipes Senior Départemental

- Nikita IONNIKOFF souligne le fait que la date butoir pour les inscriptions était le lundi 12 septembre et que 2 clubs n'avaient pas fourni les informations nécessaires....
Il indique que pour l'instant (compte tenu des inscriptions faites et celles présumées des clubs en retard) on arrivait à un total de 90 équipes, contre 80 la saison dernière, donc une recrudescence de l'activité !

7) Questions diverses

- Eric MASSON demande où en sont les clubs au niveau des « Labels »
 - C'est Nikita IONNIKOFF (responsable Régional sur ce sujet) qui prend la parole pour indiquer qu'avec la nouvelle procédure Fédérale il a pour le moment du mal à s'y retrouver. Il va néanmoins faire un inventaire des labels distribués aux clubs des AM et le transmettre à Eric.
- Michel VASSALLO met au vote des membres du Comité Directeur présents le fait qu'il veut être remplacé au sein du Comité Directeur du CDOS06 par Martine DORDOR, ceci dans les meilleurs délais :
 - **Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres du Comité Directeur présents**

Plus aucune question n'étant évoquée la séance se termine à 22h00

G. LONGETTI, Secrétaire Général

M. VASSALLO, Président



Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : chez M. VASSALLO Michel,

385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : chez M. VASSALLO Michel,
385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>